DECISION SUR LES SOURCES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT DE L'UNION AFRICAINE Doc. EX.CL/564(XVI)

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport de la deuxième Conférence extraordinaire des Ministres africains de l'Economie et des Finances (CAMEF), tenue à Addis-Abeba (Ethiopie), le 17 décembre 2009 ;

2. **DEMANDE** à la Commission d'approfondir l'étude sur les sources alternatives de financement pour mieux prendre en compte les aspects juridiques, financiers, administratifs, institutionnels et économiques dans le cadre de l'évaluation des différentes options proposées ;

3. **DEMANDE ÉGALEMENT** à la Commission d'élaborer un questionnaire pour faciliter et harmoniser le processus de collecte des commentaires et observations des Etats membres sur l'étude ;

4. **INVITE** les Etats membres à soumettre à la Commission leurs commentaires et observations sur l'étude après réception dudit questionnaire, avant juin 2010, afin de permettre à la Commission de finaliser l'étude révisée et de la présenter à la prochaine réunion extraordinaire de la CAMEF prévue en novembre 2010.